



SECTION
DU
VAR

CAPL DE REVISION DU COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DE L'ANNEE 2015 DES AGENTS DE CATEGORIE A

Comme l'avait annoncé notre DDFIP dans une autre instance,
les délais **NE SONT PAS EVIDENTS A TENIR !!!**

Avec l'indisponibilité technique d'EDEN pendant plus d'une dizaine de jours, les agents souhaitant effectuer un recours ont vu leur délai de dépôt de recours devant la CAPL diminuer de manière drastique.

Certes, on nous dira que la Direction Générale impose une tenue des CAPL avant le 30 juin, et qu'il est toujours possible d'effectuer une commission à postériori ! Cela serait risible si les conséquences pour les agents n'étaient pas si dramatiques.

En effet, les bonifications restent actuellement le seul moyen de ne pas perdre de pouvoir d'achat : ne parlons pas du point d'indice, bloqué jusqu'à nouvel ordre !

A cela se rajoute la décision du ministre de supprimer la PIC (Prime d'Intéressement Collective). Puis, revirement de situation, cette prime sera en fin de compte maintenue, mais son montant ne sera que de 100 euros brut pour cette année.

Pour mémoire, elle était initialement de 150 euros , puis était passée à 120 euros.

« Merci Monsieur le Ministre pour votre générosité ! »

Nous ne doutons pas que le maintien de cette prime, même diminuée, n'a qu'un seul but : celui de nous faire avaler la pilule quant à la mise en œuvre de réforme et l'élargissement du périmètre de la prime de restructuration

Ce que nous dénonçons aux agents risque d'arriver très vite, les réformes vont encore s'accélérer.

A cela s'ajoute un constat effrayant à la DGFIP!

Les fermetures des trésoreries s'accroissent, les services sont exsangues en raison des suppressions d'emploi, la Direction Générale multiplie les canaux de communication et « la E-administration », les réformes de structures se succèdent, la charge de travail ne cesse de s'accroître, les files d'attente augmentent dans les centres des finances publiques vidés de leurs agents.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentistes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFIP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.



SECTION

VAR

Que fait la Direction Générale pour pallier au manque d'effectif dans les services ?

- Elle réduit la durée hebdomadaire d'ouverture au public,
- elle fusionne les services (SIE/SIP) et crée de nouveaux services (PCRP),
- elle supprime les trésoreries C4,
- elle transfère le recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP,
- elle rapproche les pôles enregistrements vers les SPF.

Le rouleau compresseur est en marche.

Sans parler :

- de la loi dite « Rebsamen » qui affaiblit les CHSCT,
- du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards d'euros de coupes sombres d'ici à 2017 affectant, les administrations de l'État, les opérateurs publics, les collectivités locales et les régimes de protection sociale collective,
- de la future loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) et la loi du 16 janvier 2015 relative à la création de 13 régions au 1er janvier 2016 qui auront des conséquences drastiques sur tous les services de l'État.

Autant d'informations anxiogènes pour nos agents, qui sont plus que pessimistes quant à leur avenir professionnel.

Aujourd'hui dans le var, 7 cadres A ont déposé un recours devant l'Autorité Hiérarchique et 5 ont poursuivi en CAPL, à l'identique de 2014.

Pour Force Ouvrière, les agents restent peu satisfaits de ce système d'évaluation notation. En effet, même si quelques uns peuvent obtenir une note maximale de 0.02 à la DGFIP, les autres doivent se contenter d'un mois de réduction d'avancement ...ou de rien du tout !

De plus, les conditions matérielles (application inopérante) et les délais plus que restreints imposées par une Direction Générale toujours plus directive ne peuvent que favoriser un découragement des agents.

En effet, ces opérations chronophages, répétitives, aux délais imposés, ne semblent avoir été mises en place que dans ce but.

Nous espérons que les réserves constituées par l'administration seront utilisées en totalité afin de satisfaire une majorité d'agents méritants.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanententes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE
Secrétaire Départemental : Frédéric BRES
Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104
Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97
fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.